LA LETTRE BLEUE

n° 44
février 2013

Le mensuel des partenaires du Département

hauts-de-seine
CONSEIL GÉNÉRAL

Le budget 2013 a été adopté le 25 janvier.

SOMMAIRE

Le budget 2013 p. 2-3
Les décisions départementales p. 4-5
La voirie départementale p. 6
Top Métier Hauts-de-Seine p. 7
Le projet de rénovation d'Albert-Kahn p. 8
Parole d'élu Christian Dupuy p. 9
Actualités p. 10-11
Le conseil général recrute p. 12

CHIFFRE DU MOIS

349

candidatures ont été enregistrées lors de la quatrième édition du Prix Chorus 2013. Lancé par le conseil général dans le cadre du festival Chorus des Hauts-de-Seine, le prix récompense un groupe ou un artiste et le soutient à hauteur de 15 000 €. Sélection : février et mars. Avant-première : les 4 et 5 avril prochains.

Nous recentrer sur nos compétences

Nos choix politiques volontaristes, nos efforts de gestion continus depuis plusieurs années, notre gestion prudente de la dette, notre maîtrise des dépenses de fonctionnement font qu'aujourd'hui notre Département peut encore maintenir un haut niveau d'investissements et de services à la population sans augmenter la pression fiscale.

Le contexte est cependant particulièrement défavorable. Les prévisions de croissance demeurent extrêmement faibles, ce qui se traduira immanquablement par une hausse sensible de nos dépenses sociales. Les dotations de l'État ont, globalement, été gelées, ce qui se traduit pour beaucoup de collectivités, dont les Hauts-de-Seine, par une baisse des dotations reçues. Mais il y a plus : les critères des mécanismes de péréquation ont été profondément modifiés sans qu'aucune simulation des effets de ces changements n'ait été produite. Les conditions dans lesquelles un amendement a été déposé lors du vote de la loi de finances à l'Assemblée nationale sont une illustration de la manière dont la péréquation est aujourd'hui dévoyée. Cet amendement qui ne s'applique qu'à notre collectivité conduit à ponctionner le budget du conseil général de 12,5 millions d'euros contre 1,6 prévus initialement, soit une hausse de 681 % alors qu'avec le même amendement la contribution de la ville de Paris, quatre fois plus riche que les Hauts-de-Seine, est en baisse de 18,5 %... Les chiffres parlent d'eux-mêmes, un discours généreux est le prétexte à une politique partisane confiscatoire. Telle n'est pas ma conception de l'action publique. Il y a trop souvent confusion entre la richesse supposée du tissu économique et le niveau de recette réelle de la collectivité. Cela va nous contraindre à l'avenir à nous recentrer sur nos obligations légales, a fortiori quand la compétence est exercée par d'autres...

Patrick Devedjian
Député des Hauts-de-seine
Président du conseil général

L'AGENDA

Jusqu'au 22 février
« La Science se livre » sur le thème des Mathématiques

Lundi 18 février
Commission permanente à l'hôtel du Département à Nanterre

Du 21 au 23 février
Le forum Top Métier Hauts-de-Seine au Cnit - La Défense

Jusqu'au 1er mars
Donner son avis en ligne sur le projet de tramway Antony-Clamart : http://www.tramway-antony-clamart.fr/

Budget 2013 « volontariste et responsable »

L'assemblée départementale a adopté le 25 janvier son budget pour 2013. Solidarité et investissement restent les priorités du conseil général malgré le contexte économique.

« *Le financement de notre budget pour 2013 est contraint par une hausse modérée des recettes* », a souligné Patrick Devedjian en introduction. En effet, les recettes de fonctionnement sont estimées à 1 857 M€, soit + 0,9 % par rapport à 2012. Celles d'investissement devraient s'élever à 147 M€, soit une progression de 1,5 %. « *Les dotations de l'État ayant été globalement gelées et les mécanismes de péréquation profondément modifiés, nous allons nous recentrer sur nos obligations légales*, a-t-il poursuivi. Le président du conseil général a notamment insisté sur le caractère « *confiscatoire* » de l'amendement voté le 14 décembre lors de l'examen de la loi de finances 2013 à l'Assemblée nationale. « *Cet amendement, qui ne s'applique qu'aux Hauts-de-Seine, conduit à ponctionner notre budget de 12,5 millions d'euros. Malgré tout, nous maintiendrons la qualité des services apportés aux populations et nous n'augmenterons pas la pression fiscale.* » Le taux départemental de la taxe sur le foncier bâti, seul taux voté par le conseil général, reste à 7,08 %. Il n'a pas été augmenté depuis 2009.

500 M€ d'investissement

« *L'investissement est porteur d'emplois et de croissance*, a rappelé Patrick Devedjian. *Si nous renoncions à nos ambitions, nous ne ferions qu'accroître les difficultés des entreprises et des habitants des Hauts-de-Seine.* » Ainsi, les dépenses d'investissement atteignent près de 550 millions d'euros, cinquante millions de plus que ce qu'il avait été envisagé lors du débat d'orientation budgétaire en décembre. Un effort supplémentaire est fait, tout d'abord, dans le domaine des transports avec 65 M€ pour les transports en commun et 73 M€ pour la voirie contre 61 M€ l'an dernier. L'enveloppe consacrée à l'habitat et à la rénovation urbaine est de 126 M€. Enfin, 70 M€ serviront à poursuivre la réhabilitation des collèges publics.

Deuxième axe du budget 2013 : la maîtrise des dépenses de fonctionnement. « *Compte tenu du contexte économique, il est indispensable de poursuivre nos efforts de gestion engagés depuis plusieurs années*, a rappelé le rapporteur général du budget Éric Berdoati. *Ce sont eux qui font qu'aujourd'hui notre Département dispose encore de marges de manœuvre.* »

698 M€ pour la solidarité

Ainsi, les crédits destinés au financement des actions sociales, première responsabilité départementale, sont, cette année, en hausse. Ils s'élèvent à près de 698 M€ en fonctionnement, contre 694 M€ l'an dernier (hors charges de personnel et frais de structures). Le soutien en faveur des personnes handicapées sera renforcé. Sa dotation

1,9
milliard d'euros, soit le montant global du budget du conseil général pour 2013.

698 M€
c'est le budget alloué aux actions sociales en 2013. Il était de 694 M€ en 2012.

550 M€
consacrés aux dépenses d'investissement contre 495 M€ l'an dernier.

840 M€
y compris les charges de personnel et de frais de structures sont destinés à financer les actions de solidarité, soit plus de 58 % du budget de fonctionnement (y compris les dotations dues au titre des péréquations).

budgétaire passera de 153 M€ en 2012 à 158 M€ cette année dont environ 100 M€ pour le soutien à l'hébergement. 165 M€ seront destinés aux aides en direction des personnes âgées avec 62 M€ pour le maintien à domicile. Plus de 164 M€ financeront la lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté. Cela comprend notamment 151 M€ pour le Programme Départemental d'Insertion - retour à l'Emploi (PDI-RE) dont près de 139 M€ au titre des allocations du RSA. Enfin, un budget de 158 M€ est dédié aux actions en faveur des enfants et adolescents en difficulté et un autre de près de 55 M€ aux actions en faveur de la Protection Maternelle et Infantile et de la petite enfance dont 32 M€ consacrés au soutien des crèches.

Une dette saine

L'équilibre budgétaire sera assuré par une autorisation prévisionnelle d'emprunt de 279 M€. « *Ce n'est qu'une autorisation prévisionnelle*, a rappelé Éric Berdoati. *Cela ne signifie pas que nous emprunterons cette somme.* » L'an dernier, le Département n'a pas eu recours à l'emprunt. Dans le même temps, l'encours de la dette départementale est passé de 196 M€ début 2012 à 163 M€ au 31 décembre dernier. Le capital de la dette à rembourser prévu en 2013 s'élève à 30 M€ contre 33 en 2012.

Le prolongement de la ligne 4 à Maire-de-Montrouge sera inauguré en mars. Le Département consacre 73 M€ aux transports en commun.

Éric Berdoati

Groupe Majorité départementale (UMP)
www.elus-majorite92.com
BUDGET 2013 : ASSUMER NOS MISSIONS AVEC CONVICTION ET RIGUEUR

Malgré la crise et le désengagement de l'État, et malgré le véritable hold-up résultant de l'amendement CVAE par lequel quelque 12,5 M€ vont être prélevés sur notre Département au profit de nos voisins les moins bien gérés, les élus de la majorité départementale ont fait le choix de la continuité d'une action départementale au service de tous et ce sans augmenter la fiscalité. Ce budget de 1,9 milliards d'euros répond à nos priorités essentielles, la solidarité, plus de 60 % de nos dépenses, les transports, ou encore le logement et il n'est rendu possible que grâce à la gestion saine qui est la nôtre depuis des années.

Denis Larghero

Groupe Majorité départementale (UDI)
www.elus-majorite92.com - denislarghero@cg92.fr

2013, LE LOGEMENT POUR TOUS !

Notre assemblée a voté son budget dans un contexte sans précédent de désengagement de l'État, de prélèvements au profit de collectivités surendettées et d'augmentation des besoins sociaux dus à la crise. Pour autant, nous maintiendrons nos efforts en matière de construction et d'aide au logement pour tous ! En 2013, le conseil général investira 111 millions d'euros dans le logement social, étudiant, dans l'habitat privé ou encore dans la rénovation urbaine.

Pascal Buchet

Groupe PS, Europe Écologie, Les Verts
www.ps92.com
LE PS DÉNONCE UN BUDGET DE DROITE, ULTRA LIBÉRAL ET INJUSTE, QUI AGGRAVE LA CRISE ET LES INÉGALITÉS !

Le budget 2013 aggrave la crise actuelle et les inégalités. La droite refuse la péréquation et accentue les inégalités territoriales. L'action sociale se limite pour l'essentiel aux dépenses obligatoires légales. Les moyens pour le logement, les collèges, les transports, les communes et les associations manquent. Sa politique ultralibérale et injuste conduit à un sous-investissement préjudiciable à la croissance et donc à l'emploi. Notre Département, un des plus riches de France, a pourtant les moyens d'agir.

Patrick Jarry

Groupe communiste et citoyen
www.groupe-communiste92.org
PATRICK DEVEDJIAN TEL HARPAGON CRIE AU VOLEUR POUR MASQUER UNE POLITIQUE D'AUSTERITÉ

La contribution du 92 au fonds de péréquation n'est pas de 276,4 M€, mais de 33,5 M€ : 12,5 M€ au titre de la contribution à la péréquation relative à la CVAE auxquels s'ajoutent 21 M€ au titre de la péréquation relative aux droits de mutation. 33,5 M€ représentent à peine 2 % du budget total de recettes de fonctionnement à hauteur de 1,6 milliards d'euros. Même après les effets de la péréquation, le groupe communiste et citoyen réaffirme que les ressources du 92 demeurent très importantes pour faire des Hauts-de-Seine un Département solidaire, égalitaire.

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR WWW.HAUTS-DE-SEINE.NET

La Lettre bleue publie, dans chacun de ses numéros, l'ensemble des rapports votés en commission permanente et en séance publique le mois écoulé. Ils sont en consultation sur le site internet du conseil général à l'adresse suivante : www.hauts-de-seine.net/rapports

Pour lire un rapport, il suffit d'inscrire son numéro dans le cadre du moteur de recherche qui s'affiche.

Tous les rapports - à l'exclusion de ceux qui font état de noms propres - sont mis en ligne environ une semaine après leur vote, en fonction de l'accusé de réception de la préfecture.

Vous pouvez également accéder à la rubrique depuis la page d'accueil du site. Il suffit de cliquer à droite sur la rubrique « Institution » puis « Assemblée départementale » et enfin « Les délibérations ».

COMMISSION PERMANENTE 14.01.13

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

13.5 Abonnement de presse générale et spécialisée sur tout support pour les besoins des services départementaux.

13.20 Information sur les marchés à procédure adaptée attribués au mois d'octobre 2012 conformément à l'article L.3221-11 du Code général des collectivités territoriales.

HABITAT

13.2 Attribution d'une subvention pour le suivi-animation du PIG Insalubrité de Clichy-la-Garenne - Troisième année.

13.11 Attribution d'un concours financier pour l'acquisition en VEFA de 38 logements sociaux - Montrouge.

13.21 Attribution des aides à l'amélioration de l'habitat privé.

POLITIQUE DE LA VILLE

13.12 Rénovation urbaine - Commune de Gennevilliers - Attribution d'une subvention d'investissement à l'OPH de Gennevilliers pour l'aménagement des passages traversants Rousseau dans le cadre du projet de rénovation urbaine du Luth.

13.13 Rénovation urbaine - Commune d'Antony - Attribution d'une subvention d'investissement pour la réhabilitation du centre commercial Fontaine-Mouton dans le cadre du projet de rénovation urbaine du Noyer-Doré.

TRANSPORTS - CIRCULATION - VOIRIE

13.22 Tramway T1 - Acquisition d'une parcelle de 14 m² à la commune de Gennevilliers.

13.26 Prolongement du tramway T1 de Saint-Denis à Asnières-Gennevilliers-Les-Courtilles - Commissions d'indemnisation amiable des 24 octobre 2012 et 12 décembre 2012 - Approbation des propositions.

13.28 Route départementale 1 - Quai Michelet - Approbation de deux conventions d'études relatives aux ouvrages GRTgaz dans le cadre du projet d'aménagement de la RD 1 à Clichy-la-Garenne.

CULTURE - ANIMATIONS CULTURELLES

13.1 Concours international de Ville-d'Avray.

13.7 Demande de subvention auprès de l'État et de la Région pour l'opération La Science se livre 2013.

13.6 Représentation du Département au conseil d'administration de l'Ariam.

13.8 Prêt d'œuvres du musée de l'Île-de-France à la communauté d'agglomération du Val-de-Bièvre et au musée Guggenheim de Bilbao.

13.23 Prêt d'œuvres du musée Albert-Kahn au musée national de la Marine.

AFFAIRES SCOLAIRES - CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

13.4 Modalités de participation financière du Département des Hauts-de-Seine au fonctionnement des collèges privés sous contrat d'association – Exercice 2013.

13.9 Subventions exceptionnelles et complémentaires aux collèges publics.

13.17 Aide départementale à la demi-pension dans les collèges publics et privés et les collèges publics en cité scolaire à gestion régionale du Département : attribution de subventions complémentaires au titre des années scolaires 2011-2012 et 2012-2013 et de subventions initiales au titre de l'année scolaire 2012-2013.

13.18 Modification du règlement départemental des services de restauration des collèges.

13.19 Contrat de partenariat public-privé relatif à la conception, au financement, à la réalisation, à la maintenance et à l'exploitation du collège Pompidou à Courbevoie.

13.29 Marché de fluides et signalétique pour le forum départemental des métiers et de l'orientation professionnelle 2013.

PATRIMOINE

13.15 Autorisation de procéder à la cession de véhicules du garage départemental.

13.16 Cession de mobilier de matériels et matériaux divers.

13.24 Construction et restructuration d'Albert-Kahn - Musée et jardins - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'œuvre.

13.27 Route départementale 11 - Acquisition d'un volume au 7-11 bis rue des Bourguignons à Bois-Colombes.

EAU ET ASSAINISSEMENT

13.31 Résiliation du marché n° 10-7-403 conclu avec le groupement Sobea Environnement - Valentin Environnement et travaux publics et relance de la consultation relative aux travaux urgents ou imprévus de grosse réparation des ouvrages.

TRÈS HAUT DÉBIT

13.14 Convention de mise à disposition d'espaces techniques dans deux collèges pour le réseau THD Seine.

AFFAIRES SOCIALES - FAMILLE AIDE SOCIALE À L'ENFANCE - PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

13.25 Convention de partenariat entre le Département des Hauts-de-Seine et l'Institut national d'études démographiques (Ined) pour la mise à disposition d'un agent afin de participer à la réalisation de l'Étude longitudinale française depuis l'enfance (Elfe).

13.30 Avenant n° 1 à la convention de municipalisation des crèches départementales de Gennevilliers.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

13.3 Charte des espaces naturels sensibles de l'assemblée des Départements de France.

RELATIONS INTERNATIONALES

13.32 Mandat spécial accordé à un élu du conseil général pour un déplacement à Lyon le 5 février 2013, dans le cadre du groupe-pays Arménie de Cités-Unies France.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

13.10 Avenant de transfert au contrat de distribution automatique du Pôle universitaire Léonard-de-Vinci.

SÉANCE PUBLIQUE 25.01.13

Vote du budget

13.27 : Budget primitif du budget départemental - Exercice 2013.

Vote des budgets annexes

13.28 Budget primitif pour l'exercice 2013 des établissements à prix de journée dotés d'un budget annexe.

13.20 Budget primitif 2013 du service départemental d'assainissement.

DÉSIGNATIONS

13.8 Vacance d'un siège de membre de la commission permanente - Vacance au sein des commissions intérieures.
13.9 Représentation du conseil général au sein d'organismes extérieurs (remplacement de M. Fromantin).

SPORTS - JEUNESSE

13.10 Subventions départementales de fonctionnement sur enveloppe attribuées aux associations Jeunesse éducation populaire et scoutisme.
13.11 Manifestations sportives du Département.
13.12 Animations et loisirs pour la jeunesse et la famille.
13.13 Subventions d'investissement sur critères pour les secteurs sportif et socio-éducatifs.
13.14 Actions de formation.
13.15 Haut niveau et formation des jeunes.
13.17 Infrastructures sportives.
13.18 Subventions départementales de fonctionnement sur enveloppe attribuées aux associations sportives, comités sportifs, O.M.S et E.M.S.
13.19 Handisport et sport adapté.

TRANSPORTS - CIRCULATION - VOIRIE

13.21 Politique départementale en matière de transports - Bilan 2012 et perspectives pour l'année 2013.
13.49 Bilan 2012 et projets départementaux en 2013 dans le domaine de la voirie.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

13.32 Bilan 2012 et projets du Département en 2013 dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

URBANISME

13.46 Avis projet Sdrif.
13.42 Avis contrat de développement territorial GPSO.
13.41 Avis du Département des Hauts-de-Seine sur le projet de contrat de développement territorial campus sciences et santé.

EAU - ASSAINISSEMENT

13.23 Bilan 2012 et projets du Département en 2013 dans le domaine de l'eau.

AFFAIRES SOCIALES ET FAMILLE - INSERTION PAR LE SOCIAL AIDE SOCIALE À L'ENFANCE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

13.24 Objectif annuel d'évolution des dépenses des établissements et services sociaux et médico-sociaux pour personnes handicapées et mineurs et jeunes majeurs de l'Aide Sociale à l'Enfance - Année 2013.
13.38 Subventions départementales d'investissement pour la création et l'extension d'établissements d'accueil de la petite enfance.

INSERTION PAR LE SOCIAL ET PAR L'ÉCONOMIE

13.25 Programme départemental d'insertion et de retour à l'emploi - Mise en œuvre du contrat unique d'insertion dans le Département des Hauts-de-Seine pour l'année 2013.

TRÈS HAUT DÉBIT

13.1 Avenant n° 4 à la convention de DSP THD Seine.

RELATIONS INTERNATIONALES

13.39 Budget 2013 - Actions de solidarité internationale.

HABITAT

13.36 Action du Département dans le domaine de l'habitat.

POLITIQUE DE LA VILLE

13.2 Budget primitif 2013 - Mission Politique de la ville.
13.35 Mission Rénovation Urbaine - Approbation du budget primitif 2013.

PATRIMOINE - PROMENADES BLEUES ET VERTES

13.22 Bilan 2012 et projets du Département en 2013 dans le domaine des promenades vertes et de la promenade bleue.
13.43 Bilan 2012 et projets du Département en 2013 dans le domaine des parcs, jardins et paysages.
13.33 Résiliation des conventions pour l'entretien de la grande perspective de Meudon.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

13.34 Budget primitif 2013 de la mission prévention sécurité et critères de financement du programme d'appui aux politiques locales de prévention de la délinquance.

CULTURE - ANIMATIONS CULTURELLES

13.47 Attribution de subventions de fonctionnement 2013 - Secteur culture.

AFFAIRES SCOLAIRES - CONSTRUCTIONS SCOLAIRES ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

13.45 Politique éducative départementale 2013-2014.
13.37 Dépenses d'investissement dans les bâtiments d'enseignement du Département des Hauts-de-Seine pour 2013.
13.44 Subventions départementales de fonctionnement allouées sur enveloppes - Secteur éducation.

PERSONNEL

13.16 Tableau des effectifs budgétaires pour l'année 2013.
13.5 Tableau des effectifs budgétaires de la Cité de l'enfance pour l'année 2013.
13.6 Tableau des effectifs budgétaires du centre maternel « Les Marronniers » pour l'année 2013.
13.7 Tableau des effectifs budgétaires de la pouponnière Paul-Manchon pour l'année 2013.
13.29 Association des œuvres sociales du Département des Hauts-de-Seine - Subvention 2013.
13.31 Subventions départementales de fonctionnement secteur ressources humaines.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

13.3 Compte rendu sur les marchés à procédure adaptée attribués au mois d'octobre 2012 conformément à l'article L.3221-11 du Code général des collectivités territoriales.
13.4 Compte rendu sur les actions en justice intentées au nom ou contre le Département du 1er octobre au 31 octobre 2012 conformément à l'article L.3221-10-1 du Code général des collectivités territoriales.

SUBVENTIONS

13.26 Subventions départementales de fonctionnement allouées sur enveloppes (rubriques : anciens combattants et relations publiques).

FINANCES

13.30 Dette départementale - Gestion 2012 et prévisions 2013.
13.48 Trésorerie et placement de fonds - Gestion 2012.
13.40 Délégation de pouvoir donnée au président du conseil général pour réaliser les opérations de couverture sur la dette existante.

OPEN DATA hauts-de-seine

opendata.hauts-de-seine.net

Patrick Devedjian et Paul Subrini, vice-président chargé des nouvelles technologies, ont officiellement lancé le 24 janvier la plateforme de données publiques du Département.

Ce premier catalogue compte ainsi 53 jeux de données brutes répartis en neuf thématiques : données budgétaires, solidarité, aménagement du territoire, subventions, patrimoine, culture, habitat, environnement et politique de la ville. La plateforme est d'ailleurs participative, elle comprend notamment un espace « développeur » avec des forums. Et dans une prochaine version, les acteurs publics, voire privés, pourront publier leurs données.

Voirie départementale

Les principaux travaux du mois de février

Antony
RD 920 : avenue Raymond-Aron entre le carrefour Duchesse-du-Maine et la Croix de Berny. Les travaux ont débuté en octobre dernier pour une durée prévisionnelle de douze mois.

Asnières - Bois-Colombes
RD 909 : avenue d'Argenteuil. Les travaux ont débuté en janvier pour une durée prévisionnelle de quatorze mois.

Châtenay-Malabry
Le conseil général réaménage les accès et les rues au cœur du parc de la Vallée-aux-Loups-Chateaubriand. Les travaux concernent la requalification de la rue de Chateaubriand.

Châtillon - Clamart - Fontenay-aux-Roses
Clamart - Meudon
Les aménagements urbains se poursuivent sur le tracé du tramway T6 entraînant des modifications des conditions de circulation. Aussi, la RATP, maître du système de transports, continue à installer le système de guidage et commence à mettre en place les mâts supportant la ligne aérienne de contact sur plusieurs zones, ce qui pourrait occasionner ponctuellement des restrictions de circulation.
Toutes les informations sur www.tramway-chatillon-viroflay.fr

Courbevoie
RD 7 : quai du Président-Paul-Doumer, aménagement des berges entre la rue Ficatier et le pont de Courbevoie.

Gennevilliers
> RD 911 : avenue Marcel-Paul, aménagements paysagers des abords de la station de pompage du pont d'Épinay et revégétalisation de l'espace pour améliorer la biodiversité.
> La dernière partie de l'extension du parc des Chanteraines concerne le secteur des « Vallons de Seine », sur une surface de 2,1 ha. Cet aménagement permettra la continuité de la promenade dans la boucle de la Seine.

Issy-les-Moulineaux
RD 7 : requalification du quai du Président-Roosevelt et du quai de Stalingrad, aménagement de la voirie et des berges de Seine dans le cadre du projet Vallée Rive Gauche. Les travaux ont débuté en novembre dernier pour une durée prévisionnelle de vingt mois.

Sceaux
Réalisation de broderies sur les parterres du Château, dans le cadre d'une opération d'embellissement du parc de Sceaux, qui confortera le caractère culturel et touristique de ce patrimoine historique.

Villeneuve-la-Garenne
RD 9 : boulevard Gallieni au carrefour de la rue Marc-Sangnier. Les travaux ont débuté fin janvier pour une durée prévisionnelle de sept mois.

Vaucresson
Dans le cadre de la promenade des Quatre-Forêts, le conseil général aménage la liaison verte au droit du haras Lupin. Ce tronçon mesure 650 m de long sur 14 m de large.

Le T6 reliera Châtillon à Viroflay dans les Yvelines. Comme le veut la tradition, le tunnelier utilisé pour creuser la section souterraine a été baptisé le 10 janvier.

Tous les renseignements sur
www.hauts-de-seine.net/travaux

1 300 professionnels à Top Métier

La huitième édition du forum des métiers et de la rencontre professionnelle a lieu au Cnit - La Défense du 21 au 23 février. 5 500 collégiens sont attendus.

Organisé par le conseil général, en collaboration avec la direction des services départementaux de l'Éducation nationale, ce forum est destiné avant tout aux jeunes, à partir de 13 ans, et aux élèves des classes de troisième des collèges des Hauts-de-Seine. Ils sont invités les jeudi 21 et vendredi 22 février de 9h à 18h à rencontrer des professionnels lors de visites spécifiques accompagnés de leurs enseignants. Ces visites ont été préparées en amont dans le cadre pédagogique de la découverte professionnelle. Durant trois jours, les collégiens mais également les lycéens et les étudiants peuvent affiner leur projet de « futur métier » ou en découvrir de nouveaux.

Dix-huit pôles métiers

Des entreprises, des jeunes en apprentissage, des établissements de formation et des organisations professionnelles présentent les métiers de leurs secteurs. Des fiches expliquant les conditions d'exercice et les voies de formation sont remises à la demande. De nombreuses démonstrations et ateliers seront proposés. Au total, 1 300 professionnels animent les pôles Art et culture, Artisanat, Banque et assurance, Bâtiment et travaux publics, Commerce, Communication et numérique, Défense et sécurité, Droit, Énergie, Environnement et développement durable, Hôtellerie et restauration, Information métier et entreprise, International, Mode et beauté, Santé et social, Sciences et recherche, Sport, Transport et mécanique. Deux espaces sont également à la disposition des visiteurs : « Éducation nationale et orientation » avec des conseillers qui reçoivent les jeunes en entretien individuel, et « Insertion handicap » où toutes les informations pratiques sont réunies, y compris les offres des entreprises présentes en termes de stage et d'insertion professionnelle. Le plan du forum et l'e-brochure sont disponibles sur topmetier.hauts-de-seine.net

Exposition photo sur le parvis

Les meilleurs ouvriers de France (Mof) et les meilleurs apprentis de France (Maf) participent avec la chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine au forum Top Métier Hauts-de-Seine. L'exposition de photographies « Les meilleurs ouvriers de France » présente des lauréats des Hauts-de-Seine sur le parvis de La Défense.

Nouveauté : des métiers d'homme au féminin

Les associations Des métiers en mouvement (DMEM) et l'AAHTP proposent des ateliers et des témoignages sur les métiers d'homme au féminin. Petit plus : une exposition de photographies sur « L'apprentissage au féminin, au-delà des préjugés ». Aussi, sur l'ensemble du forum des démonstrations métiers sont présentées pour mieux comprendre l'utilité des matières enseignées, les professions et leurs enjeux.

Par exemple sur le pôle Information métier et entreprise, le réseau Information et jeunesse 92 animera les ateliers « Les règles d'or pour trouver son stage », « Méthode de recherche et aide à la rédaction », « Conseil en prospection et lettre de motivation ». Les missions locales animeront des entretiens spécifiques « Décrochage scolaire ». La fondation Jeunesse Avenir Entreprise (JAE) proposera une animation à partir du logiciel Inforizon. Ce logiciel permet aux jeunes sans projet professionnel de mieux se connaître et d'explorer une base de données de plus de 1 100 métiers pour identifier les métiers qui leur correspondent.

400

Fiches métiers sont disponibles sur **topmetier.hauts-de-seine.net** : missions, compétences, formations, rémunérations… elles sont classées par ordre alphabétique

Inforizon

Logiciel d'aide à l'orientation agréé par le ministère de l'Éducation nationale. L'espace Inforizon est animé pendant les trois jours du forum. Dix postes informatiques permettent aux jeunes qui le souhaitent, d'identifier différents univers professionnels correspondant à leurs aspirations.

9h - 18h

Les portes du forum Top Métier Hauts-de-Seine s'ouvrent du 21 au 23 février 2013 au Cnit – La Défense où sont attendus des jeunes de 13 à 20 ans dont 5 500 collégiens, et 1 300 professionnels.

Kengo Kuma pour Albert-Kahn

L'attribution du contrat de maîtrise d'œuvre a été votée par l'assemblée départementale, le 14 janvier. C'est l'architecte Kengo Kuma qui offrira une dimension nouvelle au MAK.

La construction et la restructuration d'Albert-Kahn, musée et jardin, est l'un des projets phares de la Vallée de la culture. Situé à Boulogne-Billancourt, ce site de 4 ha, classé « musée de France » par l'État, rassemble des collections uniques au monde qui constituent un ensemble cohérent autour de l'œuvre du banquier Albert Kahn. Sélectionné par un jury de professionnels parmi quatre vingt-douze candidatures, le groupement Kuma and Associates Europe - Ducks scéno - Setec - Planitec BTP - Hydratec SA - AIA Ingénierie - Lucigny Talhouet et associés - Peutz et associés - Michel Desvigne paysagiste, dirigé par l'architecte Kengo Kuma réalisera le « renouveau » du site. Les travaux débuteront en janvier 2015 pour s'achever à l'été 2017. Le budget alloué par le conseil général aux travaux de maîtrise d'ouvrage est estimé à 26,7 M€.

Le projet comprend la création d'un auditorium dans le bâtiment de la galerie d'exposition existante ; un bâtiment neuf avec des espaces d'expositions beaucoup plus vastes de manière à recevoir des présentations permanentes des « Archives de la planète » et des expositions temporaires ; un centre de ressources documentaires et d'animations ; l'accueil du musée, une boutique, un restaurant et un salon de thé. En plus du bâtiment neuf, l'ensemble des bâtiments situé sur le site sera rénové et d'autres espaces d'expositions (musée des estampes et espace interprétatif des jardins) y seront aménagés. Le projet sera réalisé en plusieurs phases afin de permettre le maintien des activités d'exposition et l'ouverture des jardins au public durant la durée des travaux.

Harmonie du site

Ce projet architectural rend hommage à la relation très particulière qu'Albert Kahn entretenait avec le Japon. Il est conçu autour de la réinterprétation d'un élément traditionnel de l'architecture japonaise : l'Engawa. Élément de transition entre l'intérieur d'une maison et l'espace public, l'Engawa relie le bâtiment à son environnement. Espace ouvert, rythmé par de fins écrans qui orientent la vue, il permet à la fois la déambulation et la contemplation du paysage. Avec pour point de départ les expositions présentées dans le nouveau bâtiment, complétée par un maillage muséographique dans différents bâtiments patrimoniaux, la promenade dans le jardin devient une expérience muséale. La découverte des différentes scènes paysagères (jardins japonais, anglais, à la française, paysages de forêts, de marais...) est enrichie par la visite d'expositions de référence sur Albert Kahn, son œuvre et les collections (archives de la Planète, jardin). Ces expositions bénéficient désormais d'espaces fonctionnels et modulables de qualité, permettant d'accueillir des projets ambitieux et variés et de nouer de nouveaux partenariats scientifiques et culturels à un niveau national et international. Écologique : le projet utilise la géothermie sur nappe pour produire la quasi-totalité de l'énergie nécessaire au fonctionnement du nouveau musée et de la galerie existante. L'Engawa en bois filtre la lumière, produit des zones d'ombres et participe au confort thermique.

Qui est Kengo Kuma ?

Né en 1954, il suit des études d'architecte et d'ingénieur à l'université de Tokyo et obtient son diplôme en 1979. En 1987, il ouvre un cabinet de design et trois ans plus tard fonde son cabinet d'architecture, Kengo Kuma & Associates. En 1997, il gagne le prestigieux prix de l'Institut architectural du Japon. Kengo Kuma réalise une synthèse entre Orient et Occident, cherchant à inscrire la tradition japonaise dans la modernité. Il réactualise de nombreuses techniques traditionnelles, plus en accord avec l'environnement. Il accorde également une place primordiale à la nature et s'efforce d'intégrer de façon harmonieuse ses constructions dans le paysage. On lui doit notamment le nouveau fonds régional d'art contemporain à Marseille, et la Cité des arts et de la culture à Besançon qui sera inaugurée cette année.

Le chantier de rénovation

Une surface totale de 4 600 m², un nouveau bâtiment de 2 300 m² et 9 autres bâtiments à rénover, un agrandissement des espaces d'exposition et la création d'un parcours de référence, un auditorium de 120 places, un restaurant de 60 couverts et un salon de thé de 30 couverts, la préservation des jardins existants, l'évocation d'un jardin zen, 30 mois de travaux (janvier 2015 à juillet 2017).

125 000 visiteurs en 2012. Une fréquentation en progression depuis cinq ans.

9 c'est le nombre d'entreprises qui font partie du groupement lauréat retenu pour la rénovation d'Albert-Kahn, musée et jardin.

« Une dimension plus conforme à la stature du musée »

Comment est né le projet de rénovation du musée Albert-Kahn ?
Depuis quelques années, le musée et le jardin Albert-Kahn connaissent une notoriété croissante, tant auprès du grand public que des chercheurs et des musées européens. Le site n'offre plus, au regard de ce succès, des conditions normales d'accueil du public et encore moins celles d'un grand établissement à vocation nationale et européenne. De ce fait, sa rénovation est devenue une étape nécessaire dans la vie de cet espace très fragile. Le projet apportera une dimension plus conforme à la nouvelle stature d'Albert-Kahn au cœur de la Vallée de la Culture. L'architecte vient d'être désigné. Les travaux doivent débuter en janvier 2015 pour s'achever à l'été 2017. Ils prévoient la construction d'un nouveau bâtiment à l'emplacement d'immeubles rachetés à l'OPDH et la réhabilitation de l'ensemble du bâti patrimonial afin d'offrir de meilleures conditions de conservation, de présentation des collections et d'accueil du public. Ce projet architectural est accompagné d'une offre culturelle ambitieuse visant à mettre en valeur l'œuvre riche et complexe d'Albert Kahn. Banquier humaniste, ce dernier a cherché à mettre le monde à portée de main et à faire dialoguer les cultures, à travers un extraordinaire jardin à thèmes et une collection unique d'images en couleur et animées.

Christian Dupuy
Vice-président chargé de la culture, des animations culturelles et du tourisme

Où en est le projet de Cité de la musique sur l'île Seguin ?
Nous en sommes à l'étape finale de la procédure de dialogue compétitif avec trois groupements : Bouygues, Vinci et GCC. Le calendrier prévoit une signature du contrat de partenariat fin juin début juillet. Entre temps, au printemps, une phase de concertation publique sera mise en place. Les travaux débuteront en 2014 pour une ouverture prévue en 2016.

D'autres projets ont été évoqués ces dernières années comme un partenariat renforcé avec la Cité de la Céramique, à Sèvres.
Depuis 2010, des liens forts se sont développés entre les équipes du conseil général et de la Cité de la Céramique. Au départ simple jeu d'acquisitions et de dépôts, cette relation s'est transformée, approfondie au fil du temps pour conduire en 2012 à la passation d'une convention liant les deux entités dans un programme culturel commun.
Son objectif est de démultiplier les ressources propres de chacun et de coordonner harmonieusement nos actions, tant du point de vue de la recherche que de la valorisation des collections. Cette collaboration va par exemple voir la mise en place d'un nouvel axe de visites culturelles, joignant la Cité de la Céramique au Domaine de Sceaux, traçant ainsi un parcours muséal original dans la Vallée de la culture, autour d'une technique et d'un art encore méconnus du grand public et cependant très représentatifs de l'art de vivre en Île-de-France depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Parmi les autres actions envisagées conjointement : la dispense de formations qualifiantes, des rencontres, colloques, publications, expositions… Dernière action en date : l'arrivée prochaine de vases chinois de grande taille qui ornent actuellement la façade du musée de la céramique au Domaine de Sceaux…

Le conseil général a lancé le 28 janvier un Cercle des entreprises partenaires de la Vallée de la culture. Quels sont les objectifs de cet appel au mécénat ?
Il s'agit de donner l'opportunité aux dirigeants d'entreprise, quelle que soit la taille de leur société, de soutenir la culture sur le territoire (patrimoine, musique, éducation artistique…), et de devenir les ambassadeurs de la Vallée de la culture en promouvant le tissu économique local, en échangeant et en établissant des liens durables avec des entreprises de différents secteurs. Notre ambition, c'est que toute entreprise, de la plus modeste à la plus importante, trouve sa place à l'intérieur de ce Cercle et puisse profiter des avantages qui lui sont octroyés, dans une relation « gagnant gagnant ». Les entreprises membres du Cercle peuvent bénéficier d'une réduction fiscale de 60% sur le montant de leur don dans la limite de 0,5% de leur chiffre d'affaires ; en échange, pour celles qui le souhaitent, des contreparties sont offertes dans la limite de 25% du montant de leur don.

Toute l'offre culturelle sur vallee-culture.hauts-de-seine.net

Sdrif, avis défavorable

L'assemblée départementale a émis le 25 janvier un avis défavorable au projet de schéma directeur de la région Île-de-France élaboré par le conseil régional.

« Le projet du conseil régional fixe ainsi à 70 000 le nombre de logement à construire par an dont 11 600 pour les Hauts-de-Seine. Cela revient à quasiment doubler le rythme de construction constaté depuis 2005, alors que la densification est déjà élevée et que les gisements fonciers sont de plus en plus rares, a souligné Patrick Devedjian. Le document prévoit d'autre part la création de 3,1 logements pour un emploi créé dans le département. *« Cela revient à nous demander de créer deux fois plus de logements en créant trois fois moins d'emplois qu'aujourd'hui »*, a insisté M. Kosciusko-Morizet, vice-président du conseil général. Avec le ratio proposé dans le projet de Sdrif, le nombre d'emplois créés chuterait en effet à moins de 2 500 par an contre 8 000 aujourd'hui dans l'hypothèse où le rythme de construction se poursuivrait au rythme de ces cinq dernières années, soit 6 600 logements par an.

Autre contradiction relevée par la majorité départementale, les 70 000 logements annuels devront être produits à 75 % en *« zone déjà urbanisée »*, comprendre la petite couronne. Pour M. Kosciusko-Morizet, cette exigence est également en contradiction avec d'autres objectifs du Sdrif notamment en matière d'environnement et menace directement *« le tissu pavillonnaire et les espaces verts »*. L'objectif de 30 % de logement social « en stock » à l'horizon 2030 pour toute l'Île-de-France reviendrait par ailleurs *« mécaniquement à construire des logements sociaux, là où ils sont déjà concentrés, dans le nord du département où se trouve le foncier disponible »*. L'avis du conseil général des Hauts-de-Seine propose un objectif plus raisonnable de 30 % de logements sociaux « en flux », soit un tiers des chantiers à l'échelle du département, objectif identique à celui de Paris Métropole. Une fois voté, au plus tard le 31 décembre prochain, le document final, qui doit faire maintenant l'objet d'une enquête publique sera opposable aux communes. Elles devront en tenir compte, notamment dans l'élaboration de leur Plan local d'urbanisme.
Pour l'assemblée départementale, c'est aussi là que le bât blesse, le projet actuel portant atteinte *« au principe de libre administration des collectivités territoriales »*. Selon Patrick Devedjian, *« ceci est conforté par l'objectif du conseil régional de créer une autorité régionale du logement et de fusionner les établissements publics fonciers départementaux. Cette volonté de centralisation va à l'encontre de l'efficacité qui passe par la responsabilisation des communes et des intercommunalités. »*

Le Tac : concertation publique

Cette nouvelle ligne de tramway reliera La Croix de Berny (Antony) à la Place du Garde (Clamart). Le tracé de 8,2 km desservira les communes d'Antony, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson et Clamart. 14 stations, 25 mn de trajet d'un bout à l'autre de la ligne, 30 000 voyageurs par jour, toutes les 5 mn en heures de pointe : le projet verra le jour en 2020-2021. Une concertation a été lancée du 21 janvier au 1er mars et quatre réunions publiques ont eu lieu en février dans les communes concernées. Les riverains peuvent également donner leur avis en ligne sur le projet jusque début mars en se connectant sur www.tramway-antony-clamart.fr

555

C'est le nombre de boulangeries/pâtisseries dans les Hauts-de-Seine. Le 28 janvier dernier, Patrick Devedjian a reçu les artisans boulangers du département, en présence de Daniel Goupillat, président de la chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine, pour la traditionnelle galette des rois, à l'hôtel du Département à Nanterre. La galette de 1,20 m de circonférence a été confectionnée par Joël Picquenard, boulanger-pâtissier à Vaucresson. Elle a remporté le 1er prix de la meilleure galette des Hauts-de-Seine et le 2e prix de la meilleure galette aux amandes d'Île-de-France en 2013.

Recherche 200 postes d'assistant familial

Chargés de recueillir à leur domicile des enfants dans le cadre de la protection de l'enfance, 480 assistants familiaux travaillent dans toute la France pour le conseil général des Hauts-de-Seine.

200 postes sont à pourvoir. Le Département offre une formation et permet aux futurs assistants familiaux de travailler en équipe avec des éducateurs et des psychologues afin d'accueillir des enfants à leur domicile. Une subvention de 2 000 € destinée à l'aménagement du logement est également allouée. Tous les renseignements au 0 800 307 793 (appel gratuit).

500 carrefours sous surveillance

Siter a été créé en 1998. C'était alors le premier système de gestion du trafic au niveau départemental en France. *« Face à la diversité des modes de déplacement et compte tenu de la complexité croissante des échanges et des variations du trafic durant la journée, la semaine et l'année, la gestion globale des infrastructures devait être étendue »*, a expliqué Patrick Devedjian lors d'une visite au PC de Boulogne en janvier. Aujourd'hui, le système gère 250 carrefours à feux sur 80 kilomètres de routes départementales grâce à vingt caméras de vidéo-surveillance et 600 capteurs installés sur la voirie. À terme, 1 500 capteurs et 100 caméras permettront de surveiller 500 carrefours. Siter 2 remplit quatre objectifs : faciliter les trajets, gérer précisément les déplacements et ainsi renforcer la qualité de vie, améliorer la sécurité routière et réduire la pollution atmosphérique et les nuisances sonores.

Des ambassadeurs pour la Vallée de la culture

Patrick Devedjian a lancé le 28 janvier au musée et jardin Albert-Kahn à Boulogne-Billancourt le Cercle des entreprises partenaires de la Vallée de la culture.

« Une scène de loisirs et de pratiques culturelles permanente pour tous les publics » : c'est ce que Patrick Devedjian entend faire des Hauts-de-Seine avec son projet de Vallée de la culture. Parce que le président du conseil général est convaincu que *« l'économique et le culturel sont complémentaires »*, il a lancé le Cercle des entreprises partenaires de la Vallée de la culture. Un dispositif ouvert à tout type d'entreprises en France mais aussi à l'étranger.

Quatre seuils d'adhésion ont été définis. Les contributions financières vont ainsi de 3 000 à 15 000 € par an, sachant que les entreprises ont droit à une réduction d'impôt de 60 % des sommes engagées au titre du mécénat dans la limite de 0,5 % de leur chiffre d'affaires et que des contreparties représentant 25 % de leur don leur seront accordées. Les « ambassadeurs » de la Vallée de la culture pourront profiter de visites privées, invitations à des événements, locations d'espaces dans les musées départementaux...

Les avantages sont nombreux et dépendent du montant de la contribution. Tous les partenaires seront conviés plusieurs fois par an à des rencontres autour de la programmation culturelle du Département. Toutes les informations sur mecenat.hauts-de-seine.net

Chorus : les premiers noms

Ce seront Sinead O'Connor et Lou Doillon qui ouvriront la vingt-cinquième édition du festival Chorus des Hauts-de-Seine.

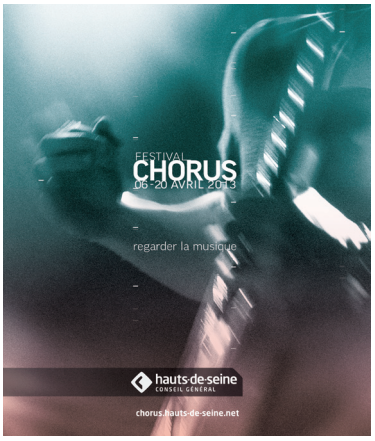

Du 6 au 20 avril prochains des concerts auront lieu au Magic Mirror à La Défense et dans de nombreuses villes du département. Les noms des premiers artistes ont été dévoilés, voici la programmation au Magic Mirror.

Les soirées du Magic, 11 et 16 € - sauf soirée d'inauguration 16 et 21 € (20h) : 6/04 - Lou Doillon - Sinead O'Connor ; 9/04 - Skip & Die - Throes and the Shine - Balkan Beat Box ; 10/04 - Melissa Laveaux - Imany ; 11/04 - Terakaft - Mulatu Astatke ; 12/04 - Aucan - Whomadewho - Yuksek Dj Set ; 13/04 - Bonaparte - Rich Aucoin - Naive New Beaters - Sexy Sushi ; 16/04 - Buika - Pink Martini ; 17/04 - Burning House - The Pharcyde - De La Soul « First Serve » ; 18/04 - Biga Ranx - Féfé.

La programmation complète, les fiches artistes sur blogchorus.hauts-de-seine.net

Les prix « La Science se livre » 2013

Deux ouvrages de diffusion de la culture scientifique ont été récompensés dans le cadre de cette manifestation organisée par le conseil général, le 7 février à Meudon.

Celui de Michel Raymond, *Pourquoi je n'ai pas inventé la roue et autres surprises de la sélection naturelle* aux éditions Odile Jacob dans la catégorie « Adultes ». Et, dans la catégorie « Adolescents », *Le travail secret de la nature* de Nathalie Tordjman aux éditions Belin. Jusqu'au 22 février, La Science se livre propose au grand public de faire le point sur les mathématiques. 130 animations gratuites (conférences, exposition, spectacles, ateliers jeunes publics...) sont proposées dans les bibliothèques et les espaces culturels partenaires : Le Cube, centre de création numérique d'Issy-les-Moulineaux, l'ECLA de Saint-Cloud, Cité de la Céramique à Sèvres, et le centre d'art et de culture de Meudon. 27 communes participent à la manifestation.

Logement social : le bilan 2013

3 148 logements sociaux ont été agréés par le conseil général au cours de l'année 2012. Ce résultat qui correspond à un taux de réalisation de 95 % de l'objectif fixé par l'État a été annoncé mercredi 24 janvier par Patrick Devedjian à l'occasion de la cérémonie des vœux de Hauts-de-Seine Habitat, le nouveau nom de l'Office départemental HLM des Hauts-de-Seine. Le premier bailleur social du département, présidé par le vice-président du conseil général, Christian Dupuy, a livré 440 logements en 2012, tous situés dans des communes dites « SRU », comptant moins de 25 % de logements sociaux.

« Le bon échelon pour une politique efficace du logement, ce sont les collectivités locales de proximité », a expliqué M. Devedjian chiffres à l'appui. Sur le seul territoire des communes « SRU », le taux de réalisation, est, en 2012, supérieur de 231 % (1 706 logements agréés) à l'objectif fixé par l'État. Un bilan à comparer au taux de réalisation pour l'ensemble de l'Île-de-France qui n'est que de 67 % pour ce même territoire « SRU ». Selon le président du conseil général qui souhaite prolonger la délégation des aides à la pierre avec l'État, *« cette efficacité serait perdue dans le cadre d'une autorité organisatrice au niveau régional »*.

Le conseil général recrute

Mettez vos compétences au service de grands projets

Un chef de projet voirie

Le chef de projet, rattaché au directeur adjoint de la voirie, a la charge du suivi d'opérations de requalification du réseau routier départemental, dans toutes ses composantes (administrative, technique, financière, foncière, communication, relations avec l'ensemble des partenaires, etc.), en lien avec les directions supports du Département. Il participe, auprès du directeur adjoint, au reporting présenté à la direction générale ainsi qu'aux élus.

Profil : titulaire du diplôme d'ingénieur ; expérience confirmée dans le domaine de la voirie ; connaissance des infrastructures routières, notamment en maîtrise d'ouvrage publique ; connaissance de la réglementation voirie ; connaissances en marchés publics, finances locales, et en matière foncière et environnementale ; maîtrise de la gestion de projet et des outils de communication.

Réf : 79 SR.AM.12.73 - Poste basé à Nanterre

Un technicien bâtiments

Vous apportez une expertise technique dans l'instruction des dossiers d'aide à l'amélioration de l'habitat privé et assurez le rôle de référent auprès des agents du service. Vous évaluez le niveau de dégradation des immeubles privés faisant l'objet d'une demande de financement. Vous contrôlez l'achèvement des opérations de réhabilitation financées par le Département et l'ANAH.

Profil : bonnes connaissances et expérience souhaitée dans le secteur de la réhabilitation privée ; maîtrise de l'outil informatique (Word - Excel) ; qualités rédactionnelles ; maîtrise de l'outil informatique (bureautique, statistique, cartographique et SIG) ; titulaire du permis B.

Réf : 79 SB.AM.12.235 - Poste basé à Nanterre

Un juriste marchés publics

Sous l'autorité du chef du service de la passation des marchés de fournitures et de services, vous êtes responsable d'une unité en charge du lancement et de la sécurisation de procédures pour le compte de plusieurs directions métiers clientes

Profil : niveau Bac + 5 (spécialisation droit public) ; professionnel confirmé avec une expérience d'au moins trois années dans la pratique du droit de la commande publique en collectivité territoriale, en administration territoriale ou nationale, ou en établissement public ; capacités managériales ; maîtrise approfondie de la réglementation (directives communautaires, code des marchés publics, code général des collectivités territoriales, CCAG FCS, TIC et PI), de la jurisprudence et de la doctrine en matière de droit de la commande publique ; esprit de synthèse et d'analyse, rigueur et organisation ; maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel...) ; connaissance, le cas échéant, d'un outil de gestion des marchés publics et d'une plateforme de dématérialisation.

Réf : 79 IP.CF.11.306 - Poste basé à Nanterre

Un médecin évaluateur

Au sein de la Maison départementale des personnes handicapées, vous procédez, sur dossier ou en visite, à l'évaluation du degré d'autonomie de la personne handicapée. Vous assurez les liaisons avec le médecin traitant et les différents partenaires (hôpitaux, spécialistes, établissements...). Vous participez à l'élaboration, avec l'équipe mobile pluridisciplinaire d'évaluation, d'un plan personnalisé de compensation adapté au projet de vie et aux besoins spécifiques de la personne. Vous contribuez à la réflexion, au développement et à la mise en œuvre de la politique en direction du handicap.

Profil : titulaire du diplôme d'État de docteur en médecine et inscrit à l'Ordre des médecins ; connaissances dans le domaine du handicap ; connaissance des textes relatifs à la loi du 11 février 2005 ; connaissances en médecine générale et/ou du travail et/ou en psychiatrie ; connaissances informatiques.

Réf : 79 SR.CDL.09.368 - Poste basé à Nanterre

Un chef de service qualité support

Sous l'autorité du directeur des achats, vous animez la démarche qualité, assurez le déploiement et la gestion du dispositif carte.

Profil : expérience exigée dans le domaine des achats et de la démarche qualité (3 ans minimum) ; capacité à manager une équipe ; qualités rédactionnelles ; capacité d'écoute et de dialogue ; capacités relationnelles.

Réf : 79 HB.CL.12.127 - Poste basé à Nanterre

Adresser votre candidature et votre curriculum vitae
par courriel : recrut@cg92.fr ou par courrier : Monsieur le Président du Conseil général - Hôtel du Département - Département Ressources Humaines et Modernisation Service Emploi-Effectifs - 2/16 bd Soufflot - 92015 Nanterre cedex. Indiquer la référence afférente au poste.
Vous retrouvez le contenu détaillé de toutes nos offres d'emploi sur www.hauts-de-seine.net

La Lettre bleue est publiée par la direction de la communication du conseil général des Hauts-de-Seine.
Directeur de la publication : Muriel Hoyaux
Rédaction : Virginie Rapin, Émilie Vast - **Mise en page** : Frédéric de Tarlé
Crédits photos : CG92 / Service Photo ou DR - **Diffusion** : Annie Poirier (comdiffusion@cg92.fr)
www.hauts-de-seine.net
Dépôt légal : Juillet 2008 - ISSN : 1964-9304 - Imprimé sur papier recyclé

Suivez-nous

Vous souhaitez vous abonner gratuitement à *La Lettre bleue*, écrivez à Annie Poirier
Courriel : comdiffusion@cg92.fr
Tél. : 01 41 37 10 88